



**l'oxygène  
à la source**

**N°070-22**

**EXERCICE 2021 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET PRINCIPAL**

**Extrait  
des délibérations  
du Comité Syndical  
Séance du 4 avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril à dix heures trente, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 28 mars 2022, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE.

**ETAIENT PRESENTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY**

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Adrien GUILMAIN, Georges HIERSO, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Philippe MANDEREAU, Christian MARTINOD, Philippe MONMONT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES**

MM. Pierre BARRUCAND, Sébastien BRIAND

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

M. Guy DEMOLIS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES**

Mme, M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

**COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

Mme, MM. Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN, Cédric VERNEY

**COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE**

Mme, M. Jean-Yves MÂCHARD, Florence POZZO

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES**

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Gilles FRANCOIS, Pierre GEAY, Michel HAUET, Frédérique LARDET, Christina MALAPLATE, Benjamin MARIAS, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Eric PEUGNIEZ, Christophe PONCET, Sylvain STIHLE, Gilles VIVIAN, Philippe CHAPPET, André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Yohann TRANCHANT, Martine VIBERT, Emmanuel GEORGES, Gérard LAMBERT

**AVAIENT DONNE POUVOIR**

Franck BOGEY à Christian MARTINOD  
Gilles FRANCOIS à Guy DEMOLIS  
Frédérique LARDET à Patrick LECONTE  
Benjamin MARIAS à Fabienne GREBERT  
Magali MUGNIER à Pierre BRUYERE  
Gilles VIVIAN à Christian ROPHILLE  
Julie MONTCOUQUIOL à Guy DEMOLIS  
Serge FABBIAN à Roland LOMBARD  
Yohann TRANCHANT à Roland LOMBARD  
Martine VIBERT à Cédric VERNEY  
Emmanuel GEORGES à Jean-Yves MÂCHARD

**PARTICIPAIENT EGALEMENT**

Mmes et MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

**EXERCICE 2021 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET PRINCIPAL**

Exposé du Président,

Le Président donne connaissance des recettes et des dépenses ordonnancées au cours de l'exercice 2021, dont les montants exprimés en euros sont en concordance avec le compte de gestion du Responsable du Service de Gestion Comptable, et indique les montants des restes à réaliser au 31 décembre 2021 :

	Section de fonctionnement		Section d'investissement		
	Budget prévisionnel annuel € HT	Réalisé € HT	Budget prévisionnel annuel € HT	Réalisé € HT	Restes à réaliser € HT
<b>Opérations de l'exercice</b>					
Recettes réalisables	9 629 525,20	8 566 863,79	4 933 691,11	3 227 640,06	1 495 613,90
Résultats N-1 à reporter	160 527,84	160 527,84	1 192 328,02	1 192 328,02	
Autofinancement			0,00		
<b>Recettes totales</b>	<b>9 790 053,04</b>	<b>8 727 391,63</b>	<b>6 126 019,13</b>	<b>4 419 968,08</b>	<b>1 495 613,90</b>
Dépenses réalisables	9 790 053,04	8 674 771,73	6 126 019,13	3 134 379,34	2 604 401,40
Résultats N-1 à reporter		0,00		0,00	
Autofinancement	0,00				
<b>Dépenses totales</b>	<b>9 790 053,04</b>	<b>8 674 771,73</b>	<b>6 126 019,13</b>	<b>3 134 379,34</b>	<b>2 604 401,40</b>
Résultat opérations de l'année		-107 907,94		93 260,72	-1 108 787,50
Résultat N-1 reporté		160 527,84		1 192 328,02	0,00
Résultat cumulé au 31.12.N		52 619,90		1 285 588,74	-1 108 787,50

Puis M. BEAL, Vice-Président, est élu président de séance pour l'approbation du compte administratif. Le Président quitte alors la salle.

Le Comité Syndical, après avis favorable de la Commission des Finances du 21 mars 2022 :

- ✓ VU le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2021,
- ✓ VU les pièces justificatives apportées à l'appui des opérations décrites au Compte Administratif,
- ✓ APRES avoir arrêté le compte de gestion rendu par le Responsable du Service de Gestion Comptable pour l'exercice 2021,
- ✓ CONSIDERANT que le Président du SILA a normalement administré les finances du SILA pendant l'exercice 2021, en ordonnant le recouvrement de toutes les créances et en ne mandatant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement,

est invité à approuver le Compte Administratif du budget Principal de l'exercice 2021 rendu par le Président, ainsi que les restes à réaliser.

Acte reçu à la Préfecture

Le -7 AVR. 2022

Affiché le -7 AVR. 2022

Exécutoire le 7 AVR. 2022

Le Président  
Pierre BRUYERE



**- ADOPTÉ -  
à l'unanimité**

l'original extrait conforme  
par délégation,

Pascalie ABADIE  
Directeur Général Adjoint  
des Services